

## Les métiers de l'animation entre technicité et vocation

Entretien avec Jean-Louis Gouju\*

Les métiers de l'animation qui touchent au sport sont aujourd'hui confrontés à des tensions qui demandent, avant même d'être traitées, à être comprises. Quelle articulation trouver entre professionnalisation et dimension militante, entre la dimension sportive et les différents enjeux qui la traversent et définissent l'arrière-plan des interventions ? C'est en redessinant la frontière poreuse entre métiers de l'animation et métiers du sport que l'on peut espérer donner aux professionnels de l'intervention sociale leur légitimité et la garantie de pouvoir exercer leur action.

### *Les métiers du sport peuvent-ils être décrits par une fonction d'animation sociale ?*

On est ici face à deux champs qui demandent, en théorie au moins, d'être bien distingués. On peut partir de la différence de réglementation : les métiers du sport sont réglementés, ceux de l'animation le sont beaucoup moins. Il y a bien entendu des éléments qui les rapprochent, et ce n'est pas un hasard si, quand il a été question de construire la convention collective de l'animation, à la fin des années 1980, c'est du côté du sport que l'on est allé chercher. Par ailleurs, pendant très longtemps, les deux champs relevaient du même ministère, et l'administration ne peut effacer d'un trait ces dizaines d'années d'homomorphisme. On pourrait dire que le modèle s'est construit à la même source. L'animation suppose un face-à-face pédagogique qui n'est pas exactement celui du sport, les enjeux ne sont pas les mêmes (sociabilité et apprentissage sociaux d'un côté, apprentissage technique de l'autre), mais la distinction théorique est parfois difficile à faire en pratique.

On peut noter ainsi des intersections entre les deux univers : ainsi les 5 ou 6000 « animateurs sportifs » relèvent officiellement du champ de l'animation, puisqu'il n'y a pas besoin d'un diplôme spécifique pour y accéder. Mais dans la pratique, ils sont nombreux à posséder un diplôme dans le champ du sport.

Il existe donc une zone de friction, d'incertitude, qui peut se traduire dans certaines situations. Si par exemple il s'agit d'organiser une partie de foot au pied d'un immeuble, on est dans le champ de l'animation ; mais l'administration peut demander à l'animateur d'être protégé par un diplôme. Il existe ainsi une ambiguïté permanente entre l'animateur entendu comme premier niveau de la classification sportive qui intègre aussi l'instructeur et l'entraîneur, et l'animateur comme intervenant du champ de l'animation. Ce sont des missions différentes, mais les mondes sont connectés.

### *Les métiers de l'animation se sont développés sur une dimension militante forte. Sont-ils impactés par la tendance à la « professionnalisation » qui touche souvent les univers bénévoles après quelques décennies ?*

Ces dimensions militantes étaient à l'origine plus fortes : qu'elles soient laïques ou religieuses, ou encore politiques (avec les associations d'obédience communiste), on avait en effet des bénévoles qui s'engageaient, sinon par envie de partager un idéal, du moins au nom de cet idéal. Cela reste présent dans un certain nombre d'univers militants aujourd'hui. L'heure n'est plus au « prosélytisme », quel que soit son objet, mais l'intervention est souvent conçue comme un outil au service d'un but, d'un arrière-plan. Au demeurant, la commande ou la subvention publique, qui permet d'organiser nombre de ces activités, participe de politiques publiques qui peuvent viser par exemple l'intégration ou le développement territorial. Les enjeux dans ce cas ne sont pas que sportifs.

---

\* Jean-Louis Gouju est secrétaire général de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport.

La professionnalisation qui s'observe en effet dans ces métiers conduit à des tensions fortes sur les enjeux de l'identité professionnelle, souvent définie en négatif, par ce qu'on n'est pas ou ne veut pas être. Cela peut prendre une dimension générationnelle.

Il existe ainsi une strate historique, de militants qui se sont professionnalisés au fil du temps mais dont le diplôme de référence dans le champ qui nous intéresse est souvent un simple BAFA (ce qui n'exclut pas qu'ils puissent avoir d'autres diplômes, ou des titres de l'Éducation nationale par exemple).

Une seconde strate concerne les intervenants issus de processus de type « seconde chance », où l'intervention sert aussi à restructurer l'intervenant où à lui offrir une amorce de carrière à travers des emplois aidés ou des contrats d'insertion. On a ici d'anciens jeunes en difficulté, devenus des professionnels.

Une troisième strate est constituée par ceux, numériquement moins significatifs, qui sont venus à l'animation par les diplômes universitaires (un DUT par exemple, ou le DEFA, ancien diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation, remplacé depuis 2008 par le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, DEJEPS).

Et enfin il y a une quatrième strate, constituée de personnes en seconde partie de carrière, d'anciens enseignants par exemple, mais pas seulement, qui ont envie d'essayer autre chose.

Il y a deux ans, nous avons conduit une étude sur les licences professionnelles qui menaient aux métiers de l'animation. Peu étaient en relation directe avec ce champ. En revanche, beaucoup développaient un des enjeux qui lui sont associés, comme le développement local ou la gestion de l'économie sociale.

On peut se féliciter de cette richesse des origines et des parcours, mais le revers de la médaille est que cela brouille un peu les identités professionnelles. Les « historiques » ont parfois du mal à se retrouver dans les parcours et les attentes de ceux qui prennent la suite, souvent plus « qualifiés » (sur le papier) mais dont les parcours militants sont plus modestes, voire inexistantes et qui, en tout cas, ne se prévalent pas de ces parcours pour fonder leur légitimité. Il faut comprendre que l'ensemble de ce monde est marqué par une position de défense : avec les bouleversements en cours dans le monde des collectivités locales, la rigueur qui se profile, il y a un peu le sentiment d'une disparition programmée. Et le mouvement en cours de professionnalisation contribue à l'impression d'un monde qui prend fin.

De là un rapport au diplôme qui peut paraître paradoxal : on craint les diplômes, et en même temps on s'y cramponne. Alors même que cela peut être un cul de sac professionnel pour une personne, pour une catégorie, ou un piège pour la structure qui emploie cette personne ou les représentants de cette catégorie. Nous sommes ici dans un monde où l'imaginaire de la vocation est encore très fort, et c'est l'une de ses beautés. Mais il faut admettre aussi que de plus en plus de gens y arrivent simplement pour trouver un emploi. Ce qui n'exclut pas que l'habit fasse le moine...

Et puisque l'on parle d'emploi, il est également essentiel de parvenir à penser en termes d'emploi pour ceux qui se voient avant tout comme des militants. Dans la mesure où ce sont souvent des emplois « peu qualifiés » (en termes de diplômes) et qu'une partie d'entre eux sera appelée à évoluer, il faudra construire des dispositifs pour qu'on puisse penser réellement les parcours professionnels, avec de la formation. Une formation sérieuse, qui demandera des moyens, comme de renvoyer par exemple une personne sur les bancs de la fac pendant un ou deux ans. Il faudra alors bien entendu penser en termes de mutualisation des coûts, pour les structures qui emploient et les collectivités locales qui les mandatent ; mais aussi en termes de construction de parcours. C'est un enjeu à la fois individuel et collectif, indispensable pour la vitalité du champ.

*Propos recueillis par Richard Robert*